



Réf. Farde e-Assemblées : 2260130

N° OJ : 151

Projet d'Arrêté - Conseil du 01/07/2019

Objet : Enseignement secondaire de régime francophone.- Projet d'établissement et Règlement général des études.- Institut Bischoffsheim.

Le Conseil communal,

Vu la nouvelle loi communale ;

Vu le Décret de la Communauté française du 24 juillet 1997 définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre ;

Attendu que le projet d'établissement définit l'ensemble des choix pédagogiques et des actions concrètes particulières que l'équipe éducative de l'établissement entend mettre en oeuvre en collaboration avec l'ensemble des acteurs et partenaires ;

Attendu que le Pouvoir organisateur dans l'enseignement subventionné établit pour chaque niveau d'enseignement, le règlement général des études et ce, en arrêtant les modalités essentielles en matière d'organisation des différentes épreuves à caractère sommatif, le déroulement des délibérations et la communication des décisions des conseils de classes ;

Considérant qu'une révision du projet pédagogique de l'Institut Bischoffsheim s'avère nécessaire afin de correspondre au mieux au profil des élèves inscrits, à leurs aspirations professionnelles ainsi qu'à l'environnement de l'école;

Considérant qu'une révision du règlement général des études pour l'Institut Bischoffsheim est indispensable afin d'y inscrire la réorganisation des examens de passage pour les classes de sixième, ramenant l'Institut à un système comparable à celui des autres établissements secondaires de la Ville ;

Vu l'avis du Conseil de participation de l'Institut Bischoffsheim, réuni le 7 février 2019 ;

Vu l'avis de la Commission paritaire locale, réunie le 6 mai 2019 ;

Vu l'avis de la Section Instruction publique ;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

DECIDE :

Article unique : le projet d'établissement ainsi que le règlement général des études de l'Institut Bischoffsheim, tels que joints à la présente délibération, sont approuvés.

Annexes :

[Projet d'établissement \(Consultable au Secrétariat des Assemblées\)](#)

[Règlement général \(Consultable au Secrétariat des Assemblées\)](#)

